

Grâces

Juillet 2013 n°45



 Bulletin communal
d'information

Tennis de table :
envol en nationale



Une
quatrième
classe en
maternelle ?



Football : l'AS Grâces de mieux en mieux

L'Edito du maire



La réforme des rythmes scolaires Pas avant 2014

Voici venues les vacances. Avec un soleil impatientement attendu. Depuis le début de l'année, notre commune a déroulé son habituel calendrier des manifestations toujours dans une atmosphère bon enfant. Une maîtrise impeccable assurée par une formidable équipe de bénévoles dont je ne manquerai pas de souligner l'abnégation et le savoir-faire.

Cette nouvelle édition du bulletin municipal avec sa galerie d'illustrations et ses commentaires afférents se veut un rappel sur ce semestre riche en animations et autres manifestations qui font de la commune de Grâce un petit terroir privilégié où, tout simplement, il fait bon vivre.

Je voudrais aujourd'hui vous entretenir de la réforme des rythmes scolaires. En effet, un décret du 24 janvier 2013 nous a demandé de nous positionner sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire. En clair, ce décret prévoit de conserver 24 heures de classe et de revenir simultanément à la semaine des 4 jours et demi.

Avec en corollaire une journée d'enseignement de 5h30 maximum, une demi-journée de 3h30 maximum et une pause de midi ne pouvant être inférieure à 1h30.

Ce faisant, cette réforme des rythmes scolaires n'ajoute pas seulement une demi-journée dans la semaine, elle modifie également le temps de chaque journée en augmentant le temps d'activité périscolaire. En effet, les élèves ne resteront pas moins de temps à l'école qu'actuellement (ils seront toujours pris en charge à l'école jusqu'à 16h30), mais ils y consacreront moins de temps par jour à des activités d'apprentissage scolaire et plus à des activités périscolaires.

Ces activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves seront placées sous l'égide des enseignants. Les activités périscolaires d'éducation artistique, culturelle et sportive seront, quant à elles, proposées par les communes.

A ce stade d'avancée du débat, il apparaît que cette réforme pose des interrogations, cela demande donc la sagesse de ne rien précipiter. Pour cette raison Grâce, mais aussi les communes de Pabu, Plouisy, Saint-Agathon et Ploumagoar ont choisi de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014. Pour le bon fonctionnement de ce décret un chargé de mission va être recruté pour une durée de 4 mois renouvelable. Il formulera un diagnostic, établira un état des lieux et prendra contact auprès des différentes associations, parents d'élèves, personnel enseignant et communal sur nos communes respectives. Et ce dès la rentrée prochaine.

Je vous souhaite une nouvelle
fois des vacances reposantes
et ensoleillées. Bonnes
vacances à toutes et à tous.

Monique Guillou

Le conseil municipal dit non à « une aire pérenne »

En l'absence de Monique GUILLOU, maire, Isabelle Corre s'est faite le porte-parole des conseillers municipaux de Grâces très surpris d'un point à l'ordre du jour du conseil communautaire et concernant une aire pérenne pour les gens du voyage. Voici le texte intégral de l'intervention de la première adjointe de la commune.

« Ils (les élus ndlr) se considèrent comme inutiles puisque le conseil municipal de Grâces n'est pas officiellement amené à se prononcer sur cette question : ils sont mis devant le fait accompli ! Cela leur laisse une certaine amertume et ils se demandent s'ils ne seront pas encore plus « oubliés » dans un plus grand EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

Il est bien évident que nous ne remettons pas en cause l'accord passé il y a quelques années pour que chaque commune reçoive, à tour de rôle, les grands rassemblements. Plouisy a rempli son contrat l'année dernière et Grâces est prêt à le faire cette année. Madame Le Maire a proposé une dizaine de terrains à cet effet. Les exigences, établies par les responsables des missions évangéliques, sont si importantes que la plupart des terrains ne convenait pas. Le seul qui paraissait être le plus approprié a été travaillé et ne peut donc être utilisé cette année.

Ce que nous ne comprenons pas, c'est le fait que vous décidiez d'acquérir ce terrain pour qu'il devienne, je vous cite : « une aire pérenne pour les prochaines années. »

Un des propriétaires de ce terrain n'est pas vendeur et vous êtes prêt à prendre des mesures d'expropriation pour l'avoir. Vous ôtez à l'agriculture environ 4 hectares alors que nous venons d'approuver la charte pour une gestion économe du foncier. Bien sûr, pour se donner bonne conscience, ce terrain sera mis à la disposition du lycée agricole de Kernilien, hors périodes de grands

rassemblements. Je ne sais pas si le lycée agricole a besoin de ces terres, mais je suis sûre qu'elles auraient sûrement arrangé des agriculteurs de notre commune.

En stoppant net le dispositif d'accueil à tour de rôle, vous vous privez peut-être de meilleures opportunités. Ça me gêne toujours quand on doit arriver à une expropriation : chacun est attaché à son patrimoine ! Et, qui sait, il y a peut-être ailleurs, sur Grâces ou sur les autres communes, un terrain qui répond aussi bien aux exigences imposées, où le propriétaire serait vendeur et qui serait moins dangereux car les terres que vous voulez acheter se trouvent en bordure de la route de Callac, qui est très fréquentée.

Enfin, pour terminer mon propos, je vous rappelle que pour l'implantation de n'importe quelle installation communautaire, nous étudions, en général, en commission, plusieurs terrains ; j'en veux pour preuve, à un niveau moindre certes, le cas du Skate Park où plusieurs communes avaient proposé des terrains. Là, je constate que les volontaires ne sont pas légions !

Et même si nous sommes d'accord sur le fait que ce dispositif coûte cher et qu'il est préférable, par mesure d'économie, d'avoir un terrain définitif, nous trouvons que cela se fait dans la précipitation, sans prendre le temps d'étudier toutes les possibilités.

Aussi, vous comprendrez que pour cette question, les élus de la commune de Grâces voteront contre. »



Sommaire

• L'édito du maire	2	• Le tournoi des p'tits footeux	13
• Un terrain pour les gens du voyage ?.....	3	• Grâces-Rando, ça marche	14
• Les finances communales.....	4 et 5	• Grâces Twirling Club au top.....	15
• Les travaux de voirie	6	• La vie des assos	16
• Les services techniques municipaux.....	7	• Le Club des Grâcieux.....	17
• L'école maternelle	8 et 9	• Etat civil	18
• Grâces Culture et Multimédia	10	• Infos pratiques	19
• Le tennis de table en Nationale	11	• L'actualité en images	20
• L'AS Grâces en DSR.....	12		

Directrice de la publication : Monique Guillou - Responsable rédaction : Alain Bouédec

Comité de rédaction : Bernard Morange, Virginie Le Corvaisier, Martine Sablé

Photos : Yvette Le Diraison - Dépôt légal : Juillet 2013 - Mise en page - Impression : Roudenn Grafik Guingamp



La situation financière de la commune est saine

Réuni le 2 avril, en présence de Maryline Laurent, trésorière principale, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2012 et voté le budget primitif 2013.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de l'année 2012 en précisant les recettes et les dépenses de cet exercice. Ce compte administratif laisse apparaître deux grands groupes de dépenses concernant le personnel et les annuités d'emprunts. L'exécution des dépenses et des recettes du budget principal 2012 fait apparaître les résultats suivants en section d'investissement : dépenses, 2 517 187 € de dépenses pour 1 993 781 € de recettes ; mais en tenant compte du report de 2011 de 1 089 034 €, on retrouve un excédent d'investissement de 565 627 €. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 639 035 € pour 2 118 062 € de recettes, d'où un excédent de fonctionnement de 479 026 €. Cet excédent, sur proposition de Maryline Laurent a ensuite été viré à la section investissement du budget 2013, à la hauteur de 350 000 €. Les 129 026 € restants ont quant à eux été reversés à la section de fonctionnement.

Selon Maryline Laurent, la capacité de financement brute de la commune reste stable depuis 3 ans (488 000 € par an), même si la capacité de financement nette diminue du fait du remboursement du capital de la dette. « Au regard des investissements, souligne la trésorière principale, la capacité d'autofinancement nette est un peu faible, tout en restant fort correcte. Le fonds de roulement qui avoisine les 500 000 € couvre plus de 4 mois de charges de fonctionnement. Il n'y a

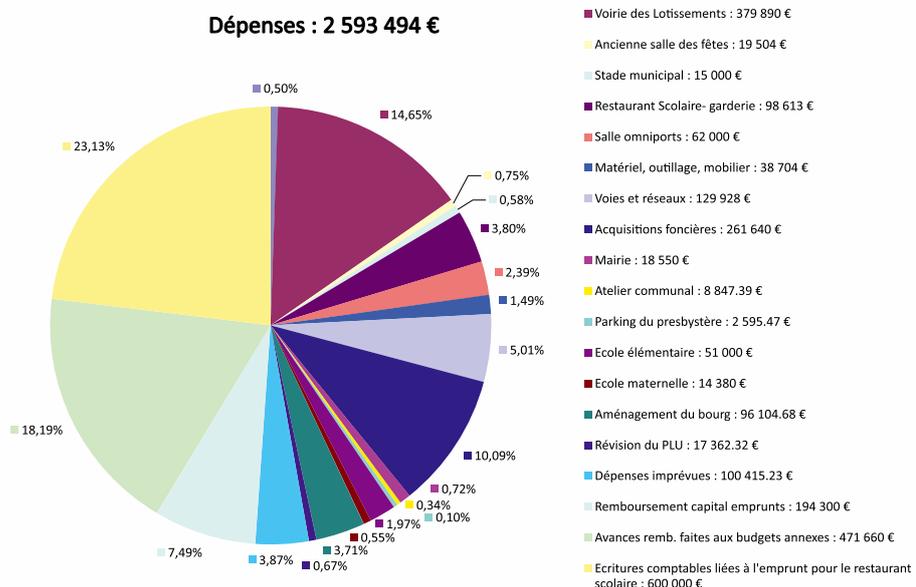
donc aucun souci à se faire puisque la moyenne est 2,5 mois en général. »

Par ailleurs en ce qui concerne la fiscalité, les bases des 4 taxes sont inférieures aux communes de même strate. « Il faut néanmoins modérer cette comparaison ajoute Maryline Laurent, du fait des disparités entre les collectivités. » Ainsi les recettes fiscales de Grâces représentent 70% des recettes totales. La commune est donc moins dépendante des dotations de l'Etat et dispose d'une marge de manœuvre plus importante que d'autres communes.

Les taux d'imposition ont été maintenus au niveau du dernier exercice, à savoir 16,68 % pour la taxe d'habitation, 18,88 % pour la taxe foncière et 57,88 % pour le foncier non bâti.

Certes la commune va observer une pause, mais ne regrette en rien tous les investissements réalisés à des moments opportuns. « Il aurait probablement été plus difficiles de les réaliser dans les années qui viennent. »

En conclusion, la trésorière principale s'est voulue rassurante auprès des élus : « Malgré des investissements importants, la situation financière de la commune est saine car la capacité d'autofinancement est correcte. »



Travaux et voirie



Avant les travaux

Le bourg a vraiment fière allure

En dépit d'un budget voirie un peu moins ambitieux, les travaux vont bon train dans la commune. Avec en point d'orgue, l'aménagement du bourg aujourd'hui terminé.

Dans le suivi des travaux visant à relooker les entrées de la commune (rues de Keravel et de l'Eglise), c'est le centre-bourg proprement dit qui a été le cadre d'un lifting très pertinent. Outre la création de 8 emplacements de parking le long de l'école, tous les trottoirs avec un enrobé beige ont été mis aux normes.

D'autre part, le parvis du monument aux morts a fait place à un enrobé de bon ton en lieu et place du gravillon. Et cerise sur le gâteau, des jardinières et autres pots de fleurs ont été judicieusement disposés au long des placettes donnant un caractère très alerte au cœur de la commune.

La commission des travaux qui disposait par ailleurs d'une enveloppe de 60 000 € pour la voirie s'est aussi déplacée sur 19 sites de la commune. Avant d'arrêter ses choix sur 7 secteurs considérés comme prioritaires :

- L'impasse Prat Madeleine (enrobé)
- Le chemin de Ty Losquet (enrobé)
- L'impasse Liors an Ty à Saint-Jean (enrobé)
- La venelle et le parking de la chapelle Saint-Jean (enrobé en pavé)
- Les trottoirs aux abords de l'entreprise Botrel
- Réfection de la voirie lourde sur la zone industrielle (abords Triskalia)
- La rue Fichonas en partenariat avec Guingamp (rond-point ralentisseur)

Enfin, l'entretien annuel des pelouses du stade François Colas a été confié à l'entreprise Jo Simon, avec une aération et un regarnissage en gazon pour le terrain d'honneur, et la pose de 500 m de drains pour le terrain B. Le conseil a également décidé de faciliter l'accès à la Résidence de Keranno qui a ouvert ses portes le 1er mai, et de procéder à un enrobé rue Anjela Duval pour une mise en harmonie.



Après les travaux



Les nouvelles toilettes publiques

Les services techniques

Assurément de la belle ouvrage !

Outre leurs tâches habituelles, les personnels des services techniques de la commune n'ont pas ménagé leurs efforts ces dernières semaines en multipliant des petits travaux d'importance au cœur de la commune.

Ils ont en charge l'entretien de l'Espace multiculturel et touristique, mais aussi le nettoyage des toilettes publiques, l'entretien également des terrains du stade François Colas, et encore tout le fleurissement sur les espaces verts de la commune et sur le chemin d'observatoire des camélias... Un planning bien étoffé qui n'a pas empêché l'équipe des services techniques municipaux de diversifier avec une rare compétence un programme de travaux intéressant.

Ainsi, ils ont complètement relooké les toilettes du bourg, posé à l'ancienne entrée du stade un portail récupéré à l'école maternelle, retapé le plafond de la salle des associations, entrepris la réfection de la passerelle sur l'aire de loisirs de Kerpaour où allées de boules et bancs ont aussi été aménagés. Simultanément, une autre équipe donnait un « coup de jeunesse » à l'ancienne salle des fêtes au niveau des peintures notamment.

Il était essentiel de faire passer cette information, voire ce

message, aux administrés. Quelques-uns ont fait observer que l'herbe (mauvaise) avait une fâcheuse tendance à s'inviter sur les bordures de trottoirs de la commune et de pointer des gens aux abonnés absents. Grave erreur. Faut-il rappeler que Grâces adhère désormais à la chartre de non utilisation des désherbants ? Pas facile de nettoyer à la binette une vingtaine de kilomètres de trottoirs, un chiffre que vous pouvez multiplier par trois en tenant compte du mur riverain, de la bordure côté trottoir et de la bordure côté chaussée !

Il est vrai aussi que de plus en plus de Gracieuses et de Gracieux ont pris en charge leurs longueurs de trottoirs. Qu'ils en soient remerciés. Ceci étant il n'y a pas lieu de dramatiser. Il suffit de flâner chez nos amis des cités voisines pour constater que notre commune ne souffre d'aucune comparaison. Et que notre équipe des services techniques reste parfaitement à la hauteur de sa tâche qui n'est pas tous les jours des plus aisées.



La passerelle de Kerpaour



Un nouveau portail au stade



○ Une quatrième classe à la rentrée ?

Avec 106 inscriptions pour la prochaine rentrée de septembre les parents d'élèves demandent l'ouverture d'une quatrième classe. 25 enfants sont inscrits en grande section, 26 en moyenne section, 34 en petite section et 21 en très petite section. « 106 enfants pour 3 classes, c'est beaucoup trop. D'ailleurs s'il n'y a pas d'ouverture les enfants de moins de 3 ans ne pourront plus être accueillis. D'autant plus que ce tableau des effectifs n'est pas encore définitif, quelques autres inscriptions pouvant survenir durant les vacances. » Les parents d'élèves ont adressé un courrier à l'inspection académique, tout comme la direction de l'école et la mairie.

Une année scolaire riche en découverte

102 enfants ont fréquenté cette année l'école maternelle. Ils sont répartis dans trois classes de la manière suivante: 47 élèves en TPS/PS dont 28 (chaque jour) plus 19 à mi-temps, 27 en PS/MS(17+10) et 28 en MS/GS(22+6).

Claudie Guillerm, qui a assuré la direction jusqu'à fin juin, enseigne dans la classe de moyenne section/grande Section. Laurence Le Gatt enseigne dans la classe petite section/moyenne section. Chantal Seubille a réintégré ses fonctions dans la classe de toute petite section/petite section et c'est Elodie Le

Balc'h qui l'a remplacée de septembre à mai.

Quatre ATSEM complètent l'équipe éducative : Maryvonne Leffondré, Christine Lorguilloux, Catherine Caquelard et Maryline Keravis

Exceptionnellement et pour cette seule année scolaire, 13 enfants du niveau grande section ont été inscrits à l'école élémentaire. Ils ont retrouvé l'école maternelle tous les après-midis jusque 15h30 jusqu'aux vacances de printemps et ont été pris en charge par les trois enseignantes de l'école maternelle.



Sorties

Par ailleurs, les enfants de toutes les classes ont eu loisir de bénéficier de deux sorties : l'une en janvier dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma » au cinéma « les Baladins » à Guingamp pour assister à la projection de « Petit à Petit », 4 court-métrages particulièrement bien adaptés et l'autre, en avril, à Guingamp pour découvrir le spectacle magique du cirque Médrano.

Les sorties se sont poursuivies en fin d'année avec une visite du zoo de Trégomeur pour les PS/MS de Laurence Le Gatt et la découverte du sentier du son à Cavan pour les MS/GS de Claudie Guillerm.

Enfin, les élèves de TPS/PS se sont aussi rendus à la ferme pédagogique de Philippe Croizier à Pont-Melvez où ils se sont essayés à la traite d'une vache pie noire bretonne avant de déguster le bon lait si crémeux.



Depuis la rentrée jusqu'en juin, Elodie Le Balch a assuré l'intérim de Chantal Seubille en classe de petite section.

Inscriptions

L'inscription des enfants nés en 2011 est possible dès à présent, ainsi que ceux nés antérieurement d'ailleurs. Se renseigner à la mairie, muni du livret de famille et du carnet de santé.

Activités

Plusieurs activités ont été reconduites comme la fréquentation de la bibliothèque municipale chaque mardi ou encore l'initiation à la musique sous la houlette de Benoît Prual, l'intervenant de l'école de musique de Guingamp communauté. Par ailleurs dix séances « piscine » chaque lundi depuis le 1^{er} décembre ont été organisées auxquelles ont pris part des parents d'élèves agréés que nous remercions.

Des projets communs à l'ensemble de l'école ont été réalisés en début d'année avec la semaine du goût et le passage du Père Noël qui les a comblés de cadeaux offerts par la Municipalité (un vélo Taxi, un ballon géant et des raquettes) ainsi que par la dynamique association des Parents d'Elèves (des jeux pédagogiques pour chaque classe). Ces événements ont été bien évidemment pour les petits élèves, des temps forts du premier trimestre. Pour la suite, l'équipe éducative a concocté un programme d'animations

particulièrement séduisant :

- Confection de couronnes et galettes dégustées en commun
- Carnaval haut en couleurs sur le thème des clowns
- Spectacle de fin d'année présenté aux parents admiratifs en avant première de la kermesse pour montrer tout le travail effectué sur le thème des percussions corporelles avec l'intervenant musique
- Pique-nique préparé par Régis le cuisinier, pris en commun sur la pelouse de la cour de récréation.

Une année scolaire qui se révèle enrichissante et épanouissante et qui s'est aussi traduite par la poursuite d'une aide individualisée pour les élèves de Grande Section et de Moyenne Section : des moments essentiels qui permettent un soutien ponctuel, à même d'affiner la compréhension d'une nouvelle compétence ou son application en étant accompagné d'une nouvelle méthode.

Grâces culture et multimédia

Virginie Le Corvaisier, secrétaire ;
Martine Sablé, secrétaire adjointe ; Isabelle
Corre, présidente ; Pierrick Urvoy, trésorier.
Second rang : Paul Le Scornet, vice-président ;
Paulette Kerhir, Marie-Céline Le Faucheur
et Alain Bouédec, membres du conseil
d'administration



150 adhérents et des activités toujours au top

On ne change pas une formule et un mode de fonctionnement qui donne satisfaction au plus grand nombre. Ainsi, Grâces culture et multimédia avec ses trois ateliers d'informatique, d'anglais, de cuisine et ses spectacles traditionnels de fin d'année à l'Espace multiculturel reste sur une même intéressante dynamique. Isabelle Corre, réélue présidente, a dressé un bilan d'activités très satisfaisant.

Cours d'informatique

Jérôme Nadzaviek continue à assurer l'intérim d'Alexandra Bandini. Cette année, le jeune informaticien qui est, rappelons-le, salarié de l'association à la faveur d'un financement conjointement assuré par le conseil général, la mairie et l'association proprement dite, a délivré 16 heures de cours. A cela il convient d'ajouter ses interventions à l'école élémentaire. Malheureusement, une directive académique ne lui a pas permis de poursuivre son action à l'endroit des enfants de la maternelle qui ont déjà des intervenants au niveau de la musique et du jardinage.

Pour les cours d'informatique, trois sessions ont été programmées avec 30 inscrits pour la première (10 séances d'1h30), 20 pour la seconde (10 séances d'1h30) et 7 pour la troisième qui n'aura duré que 5 semaines au lieu du trimestre habituel.

Cours d'anglais

C'est toujours Jane Alford qui est aux commandes des cours d'anglais dispensés dans la petite salle de l'ancien presbytère. Avec 27, 25 et 24 inscrits répartis en 4 groupes au cours du premier, deuxième et troisième trimestre.

Cours de cuisine

La cuisine de Marianne Carnec reste au sommet de son art. Cette année 94 inscriptions ont été enregistrées réparties en 7 groupes où on notait, c'est nouveau, la

présence de quelques messieurs ! Lors de chaque séance, dans le local adapté de la salle des associations, on se partage ses créations. Une entrée et un plat, où un plat et un dessert, c'est selon.

Le repas de fin de saison du précédent exercice, reporté, s'est déroulé à l'Espace multiculturel, et cette année ces dames se sont déplacées à Lannion un mardi midi (32 convives) et un jeudi soir (25 convives).

Les spectacles

58 enfants dont 41 des centres de loisirs de Grâces et de Ploumagoar et 18 adultes ont assisté à la représentation de Citizen Smith et Face à face, une pièce de théâtre a regroupé 141 adultes et 3 enfants. Un nouveau spectacle pour enfants sera organisé en décembre prochain.

Les nouveaux tarifs

Adhésion :	10 € avec carte à l'année
Anglais :	68 € pour 10 séances
Informatique :	68 € par trimestre, 185 € par an
Cuisine :	13 € le cours

Inscriptions lors du Forum des Associations
le samedi 7 septembre à l'Espace
Multiculturel.



Tennis de table

L'équipe B avec le président Christophe André (à droite), accède à la prérégionale

Le niveau national dans une salle renouvelée

Dans une salle totalement renouvelée, les pongistes de Grâces-Le Merzer qui viennent de renouveler leur bail en Nationale 3 en entente avec Plérin, donneront le coup d'envoi de la prochaine saison le 21 septembre prochain. Dans le pays de Guingamp on va pouvoir découvrir le niveau national du ping à Grâces.

Les travaux, à la salle de tennis de table, se dérouleront cet été. Ils étaient nécessaires : pour accueillir des rencontres de niveau national, la Fédération française impose des normes strictes. L'homologation en dépend !

Mais le jeu en vaut la chandelle. En entente avec Plérin, les pongistes de Grâces-Le Merzer ont livré, la saison écoulée, de belles joutes dans la région briochine. Encore rehaussées par la qualité de l'accueil de l'équipe du jeune président Vincent Caro. Au tour du public de l'agglomération guingampaise, à Grâces précisément, de profiter pleinement du spectacle de la Nationale 3. Dès septembre !

La première phase du championnat démarrera, samedi 21 septembre (à 17 h), par la réception d'Olivet. Autres rencontres à domicile : le 9 novembre, Thorigné-Fouillard (3) ; le 30 novembre, Arnage.

Dans un équipement adapté à la pratique de ce sport fort en émotions, les amateurs de ping pourront apprécier le redoutable revers de David Le Banner, les puissantes attaques de Julien Meuric et la spectaculaire défense de

Vincent Guibout. Des joueurs du cru, complémentaires des jeunes Plérinais Clément Marengue et Baptiste Bourget, fers de lance de l'entente.

Pouvoir offrir un tel spectacle au public, avec le relais de la municipalité, constitue «une grande satisfaction» pour le président de Grâces-Le Merzer, Christophe André. Le fruit de l'impressionnante progression de joueurs talentueux et volontaires.

- L'équipe seconde de Grâces-Le Merzer a terminé première de son groupe en D1 et accède à la prérégionale.
- Le tournoi régional du club aura lieu le dimanche 8 septembre à Grâces.
- Cotisations de la saison 2013-2014 : senior masculin, 80 € ; féminine, jeune et loisir, 60 €.
- Les entraînements restent dirigés par Gilles Tassel et se dérouleront le mercredi de 13h30 à 15h et le samedi de 10h à 12h. Séances libres le mardi à 18h et le vendredi à 17h30.

Nécrologie

Jean-Pierre était un type bien

Jean-Pierre Legrand, incontournable personnage du milieu pongiste dans le pays de Guingamp est décédé voici quelques semaines, à l'âge de 66 ans. Il avait été à l'origine de la fusion entre les deux clubs du Merzer et de Grâces dans les années 2000, boostant ses favoris en régionale d'abord, avant d'avoir l'immense bonheur de découvrir la nationale en entente avec Plérin voici deux saisons. Le couronnement d'années de dévouement, de bénévolat et d'investissement hors du commun. En dépit de la dégradation de son état de santé, il sera resté efficacement présent au niveau de la vie de son club assurant le secrétariat avec une rare compétence. Jean-Pierre Legrand avait aussi été président du comité départemental au début des années 2000.

La carrière professionnelle de cet employé d'EDF aura été marquée par un fort engagement syndical et de responsabilité au conseil des prudhommes. Il avait présidé pendant plusieurs années la section industrie du conseil de Guingamp.

Toute la grande famille du tennis de table lui a rendu un ultime hommage lors de ses obsèques civiles dans la salle polyvalente du Merzer. Une minute de silence a également été observée lors de l'assemblée générale du club, à la mémoire d'un dirigeant hors pair.



Jamais encore l'AS Grâces n'avait atteint ce niveau. En obtenant de haute lutte, lors de l'ultime rencontre de championnat contre Perros-Louannec, leur visa pour l'étage supérieur, les footballeurs grâcieux ont mis leur commune en ébullition. Chapeau et merci !

- Ceux qui étaient au stade François Colas, le 12 mai dernier s'en souviendront longtemps. Soutenus par un public exceptionnel, les protégés de Lionel MÉRIL, l'entraîneur, ont validé avec leur cœur leur accession en DSR. Une grande première dans la riche histoire de l'ASG. « Mais, le plus dur commence, a tempéré Joël MILLONNET, l'un des coprésidents. Désormais nous allons nous remobiliser pour assurer le maintien, d'autant plus que nous sommes assurés de conserver l'ossature de ce groupe si performant. Et faire en sorte, aussi, que notre équipe B parvienne à gravir un échelon pour se positionner en promotion d'honneur. »
- Les trois autres équipes seniors du club ont, elles aussi, effectué une saison plus que correcte. La B de Philippe SEUBILLE termine 4e après avoir longtemps joué les premiers rôles. Mais logiquement tributaire de l'équipe fanion elle a vu plusieurs de ses éléments clefs rejoindre l'étage au-dessus. Et ceci explique la petite baisse de régime constatée en fin de saison. La C de Stéphane HAMON termine 5e en D2 et la D de Rémi PAPLEKA 6^{ème} en D3.
- Forte de 231 licenciés, soit le dixième de la population communale, l'AS Grâces n'a pas engagé cette saison de U 17 ni de U19. « Il y a un trou entre les seniors et les plus jeunes, constate Michel LASBLEIZ, l'autre coprésident. Nous devons remédier cette faille dans la continuité des groupes vis-à-vis des tranches d'âge. Et dès septembre

nous engagerons une équipe de U17 avec l'ossature des U15 qui sont montés de deux niveaux cette année. A terme, nous allons nous employer à être représentés dans toutes les catégories. » Cette équipe de U17 sera dirigée par Michel AUBOIN, Arnaud KERHOAS et Grégoire MILIN. (Contact : 06 95 85 45 63 ou 02 96 44 46 58)

- Lors de l'assemblée générale, Joël MILLONNET n'a pas manqué de remercier l'équipe municipale pour son soutien et son aide, au travers des subventions et de la maintenance des terrains, apportés à l'AS Grâces. Monique GUILLOU, le maire, s'est dit très fier d'avoir une telle équipe dans sa commune : « Je constate que l'ambiance est parfaite au sein de ce club. Je félicite évidemment joueurs et entraîneurs pour leurs performances, mais je remercie aussi la cinquantaine de bénévoles qui gravite autour des différentes équipes. J'encourage encore les plus jeunes, mais aussi tous les autres à venir rejoindre l'ASG qui reste une grande famille exemplaire. »
- Le nouveau bureau de l'AS Grâces. Coprésidents : Joël MILLONNET et Michel LASBLEIZ ; secrétaire : Alexandra BANDINI ; adjoint : Loïc LEFFONDRE ; trésorier : Guy FLIQUET ; adjoint : Fabien STÉPHAN ; correspondante : Isabelle QUÉMÉNER ; commission commerciale : Joël et Jérôme MILLONNET, Serge Le Guen, Michel LASBLEIZ, Nicolas RIOU, Guy QUÉMÉNER.



Tournoi des jeunes

596 jeunes footballeurs sur le stade François-Colas !

Le tournoi de Pentecôte de l'AS Grâces a connu un succès retentissant. 596 jeunes footballeurs répartis en 68 équipes ont animé une journée ensoleillée au cours de laquelle la jeune garde de l'ASG a honorablement figuré chez les U11 et les U13, ne s'inclinant qu'en finale devant Plouagat et En Avant.

Parfaitement organisés par une équipe gracieuse maîtrisant son sujet, avec notamment des arbitres du club pour chaque rencontre, le tournoi des jeunes et en corollaire le challenge Samuel Le Guen ont ponctué la saison exceptionnelle de l'AS Grâces. Toutes les équipes, sans exception, ont été récompensées et tout au long de la journée le spectacle a souvent été de qualité.

Si la locomotive reste par définition l'équipe fanion, Joël Millonet et Michel Lasbleiz, les coprésidents, répètent à loisir que les jeunes sont l'avenir du club. Vincent Planté, gardien d'En Avant, qui avait assuré la veille l'accession des « rouges et noirs » au plus haut niveau national, a remis coupes et trophées aux vainqueurs et aux meilleurs joueurs de ce tournoi.





Grâces-
Rando

Atterrissage sur
le tarmac de
Beg-Meil



Le cap des 100 marcheurs pour le 8^e anniversaire

Que de chemins parcourus depuis la création par Raymond Le Faucheur en 2005 de Grâces-Rando. De 22 marcheurs au départ, le club vient allègrement de franchir le cap des 100 licenciés !

Ça marche à Grâces-Rando ! « Nous sommes aujourd'hui 101 licenciés, annonce Serge Le Guen, le président. C'est le dernier chiffre officiel. Evidemment cela entraîne certaines contraintes, mais nous avons su faire face et la situation est parfaitement maîtrisée par notre équipe dirigeante parfaitement compétente. »

On ne modifie pas une formule qui donne pleine satisfaction. A Grâces, les randonneurs ont loisir de s'exprimer le dimanche matin sur une quinzaine de kilomètres ou le lundi après-midi sur une distance plus courte, avoisinant les 8/9 kilomètres. A cela est venue s'ajouter chaque premier jeudi du mois une rando-restau qui regroupe une vingtaine de marcheurs.

« Nous avons comme souhait de diversifier l'offre, insiste Jean-Pierre Hivert, le secrétaire. Ainsi, désormais, un dimanche sur deux nous partons à l'aventure, sans avoir nécessairement reconnu le circuit. Nous appelons cette opération la rando-découverte. Je crois que tout le monde apprécie. D'autant plus que cela peut-être lassant de programmer trop souvent les mêmes itinéraires. » Evidemment les balades du lundi s'effectuent surtout à proximité de Grâces, le rayon est plus large pour les marches dominicales. « Et puis nous n'hésitons plus à franchir les frontières du département. Nous avons en

effet constaté, ajoute Jean-Pierre Hivert, qu'on allait aussi vite à Plougasnou, vers le Trégor finistérien que par exemple à Plougrescant. »

Cette année, comme le veut la tradition depuis 5 ans, les randonneurs gracieux ont organisé un séjour (4 jours et 3 nuits) lors du week-end de l'Ascension. Après Sarzeau, Loctudy, La Baule et Agon-Coutainville, ils étaient 45 à avoir mis le cap sur Beg-Meil, dans le sud-Finistère. « Chaque année le nombre de randonneurs augmente, souligne Serge Le Guen, et nous avons également allongé la durée du séjour. »

Grâces-Rando qui vient de fêter son 8e anniversaire se porte comme un charme. Et n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Reste un petit problème à solutionner au niveau du circuit référent de la commune pour Guingamp-communauté. Un circuit de premier ordre qui malheureusement ne dispose pas sur plusieurs secteurs d'un conventionnement avec les propriétaires des terrains traversés. Des terrains qui pourtant ont été débroussaillés et sont entretenus par les bénévoles du club. Mais tout cela devrait pouvoir trouver une solution rapidement.



Un esprit de famille exemplaire

Grâces twirling club



Fort de 45 licenciées le Grâces Twirling Club a bouclé une saison très aboutie au niveau de ses résultats. Mieux, au-delà des seules performances, c'est l'esprit grande famille qui a prévalu toute la saison durant.

Le Grâces twirling club reste l'une des associations pilotes de la commune. Autour d'Annick Le Goaziou, la présidente, les bénévoles de cette association se sont investis corps et âme pour lui permettre de conserver toutes ses lettres de noblesse. Ainsi, 19 filles âgées de 7 à 21 ans se sont qualifiées pour le championnat de France NBTA (national twirling bâton association) qui s'est déroulé à Sélestat. Ces visas avaient été obtenus lors du sélectif de Bretagne à Brest, où trois premières places et une deuxième furent décrochées. « Certes, nous n'avons pas eu de podiums dans les Vosges, mais les trois places de septième et la belle performance de Florine Hamonic en individuelle (7e) suffisent à notre bonheur, constate Elisabeth Le Rousseau. Il ne faut pas oublier qu'il est toujours difficile pour un petit club comme le nôtre de rivaliser avec les grands qui se situent à un niveau européen voire mondial, et qui sont dirigés par des chorégraphes professionnels. »

Lestwirleuses ont vécu une bien belle aventure dans une ambiance exceptionnelle. « Cette année 18 parents accompagnaient le groupe et nous avons pu noter que décidément notre club demeurait une véritable famille. »

Le club a mis un terme à sa saison début juillet avec son traditionnel gala annuel à la salle omnisports. Cette manifestation a connu une belle réussite. En plus des danses de compétition, le public a découvert les démonstrations du gala, une véritable aubaine pour les plus petites de faire découvrir le travail accompli toute la saison. Un moment fort où les filles ont clairement démontré leur passion pour leur discipline de prédilection.

Pour info

Le Grâces Twirling club récupère tous les journaux qui sont transformés en ouate de cellulose par une entreprise. Le petit pécule engrangé sert à la confection des costumes. Deux containers sont placés à la salle omnisports ou une permanence est assurée tous les samedis de 14h à 19h (sauf en juillet et août).

Inscriptions en septembre

Les nouvelles inscriptions se feront à la rentrée et notamment lors du Forum des associations le samedi 7 septembre.

Contacts près d'Elisabeth Le Rousseau
(tél. 02 96 78 27 76) ou
Nolwenn Le Rousseau
(tél. 06 43 01 04 20).

Badminton
club
d'Argoat

Alain Menais,
Fabien Menais,
Sylvie Scolan et
Benjamin Clidi ont
propulsé le BCA
en D1



Trois montées en quatre ans !

Le Badminton club d'Argoat qui compte aujourd'hui 106 licenciés (28 en compétition, 36 en loisir et 42 en jeunes) vient d'accéder à la D1 départementale. Une belle performance alors que le club n'a entamé la véritable compétition que depuis 4 ans.

En badminton les équipes sont mixtes et l'an prochain en D1 le BCA qui a tourné durant toute la saison avec deux dames seulement va devoir songer à se renforcer au niveau des

féminines. Pas de problème par ailleurs au niveau des jeunes puisque la section des 8-15 ans, par exemple, a doublé ses effectifs.

A la rentrée de septembre, les protégés du président Rémy Riché devraient se retrouver au complexe sportif Pierre-Yvon Trémel à Guingamp. Seule la section loisirs restera à Grâces les mardis et vendredis de 20h à 22h.

Billard-
club

Un open régional en 2015

Créé voici deux ans, le Billard-club compte aujourd'hui 15 licenciés dont deux féminines. Deux équipes sont engagées dans le championnat départemental. Le club s'entraîne deux fois par semaine de 18h à 20h au Shooter. Fin avril, les responsables ont organisé à l'Espace multiculturel un repas jambon à l'os. Ceci afin d'assurer



le financement de l'open régional que le Billard-club a l'intention d'organiser à Grâces. « Il nous faut trouver 3000 € au moins, précise le président Cédric Le Bihan. Quand nous aurons bouclé ce budget nous poserons officiellement notre candidature à cette organisation. Mais je ne pense pas que ce soit avant 2015. »

Ty Losquet

Un marché bio le mercredi

La ferme de Ty Losquet sur la route de Callac organise tous les mercredis de 16h30 à 19h un marché de producteurs bio. On y trouve du pain à l'ancienne, des légumes, du fromage et des yaourts de brebis. Les responsables de ce GAEC commercialisent aussi fromage et yaourts sur le marché du vendredi à Guingamp, et dans les paniers Blaz



ar Vro de Plouisy et Berradenn de Belle-Isle-en-Terre. A plus ou moins long terme d'autres petits producteurs bio pourraient venir étoffer l'offre proposée avec des poulets fermiers, de la viande ou encore des petits fruits.

Renseignements. Tel. 06 52 82 91 64.

Les seniors terminent la saison sur une valse endiablée

Quelle ambiance à l'Espace Multiculturel pour le repas de fin de saison du club des Grâcieux ! Sur les 130 adhérents, 110 avaient répondu à l'invitation de Mado Hamm, leur présidente. Et tous ont fêté octogénaires et nonagénaires ainsi que François et Monique Monfort pour leurs noces d'or.

« Amitié, entraide et solidarité » reste la devise du club des Grâcieux. Et cela se vérifie à chaque manifestation des seniors de la commune. Monique Guillou, maire, a pu le vérifier à l'occasion du repas de fin d'exercice l'autre jour à l'Espace Multiculturel.

L'Oasis avait dressé une table très avenante avec après l'apéro, un foie gras sur lit de pommes caramélisées, un saumon fumé maison, une souris d'agneau accompagnée de petits légumes, un paradis des escargots avec du morbier et du brie, et en dessert une verrine de panacotta avec profiteroles au chocolat chaud !

Tous ont valsé l'après-midi durant avant de terminer par des « bulles » comme le veut la tradition.

Voici quelques jours, Mado Hamm avait dû affréter un second car pour convoyer son petit monde (ils étaient 81) en pays léonard, au Cochon grillé à Saint-Pol, à l'occasion de la sortie annuelle du club.

Toute la saison, le club des Grâcieux s'est retrouvé tous les mardis à partir de 13h30 où ils ont loisir de rouler la boule, battre les cartes ou effectuer quelques petites balades pédestres aux alentours de la commune. Avec chaque mardi, au choix, le petit goûter ou le grand goûter. Par ailleurs, le club des Grâcieux organise 5 bals dans l'année qui lui permettent d'assurer financièrement les déplacements et autres animations proposés. Tous les responsables de l'association seront présents au Forum des Associations de septembre et recevront toutes les adhésions et autres inscriptions.

Le bureau

Présidente : Mado Hamm

Vice-présidents : Michel Capitaine et
Jeanine Duchemin

Secrétaire : René Krol

Trésorière : Emma Le Maux



Etat civil

Deux Grâcieuses centenaires

Marie-Angélique Le Duigou du Parc du Pré

Marie-Angélique Le Duigou, née André, est née le 29 décembre 1912 à Louargat. Elle a fêté ses 100 ans au Val d'Or, en fin d'année dernière, à Saint-Jean Kerdaniel où elle réside depuis 2008. Après son mariage avec Jean-Baptiste Le Duigou, elle rejoint la région parisienne et ensuite le couple emménage, en 1975, à Grâces rue du Parc du Pré, dans une maison qu'il a fait construire. Au cours de la cérémonie la centenaire était entourée de sa nombreuse famille et de tous ses amis.

Marie-Thérèse Yvenat de Locménéard

Marie-Thérèse Yvenat, née Joncour, a fêté ses 100 ans à l'Ehpad de Ty-Nevez, en présence de sa belle-fille, Pascale Yvenat et de ses amis. Pour l'occasion, Monique Guillou, maire, est venue saluer son ancienne administrée qu'elle connaissait très bien. Marie-Thérèse Yvenat est née le 26 juin 1913 à Carhaix et s'est mariée le 20 février 1935 à Charles Yvenat lequel est décédé en 1995. Elle a longtemps vécu à Locménéard, avant de rejoindre Ty-Nevez en 2009. Au cours de la petite cérémonie, la centenaire a reçu une magnifique composition florale de la mairie et un joli assortiment de gâteaux.



Naissance

Jules Ollivier, le 10 mai.

Mariages

Jean Scolan et Marielle Bévillon, le 19 janvier ;
Karim Arrai et Jamila Boudarchan, le 27 avril ;
Kevin Rocheteau et Vanessa Belert, le 11 mars ;
Sylvain Le Tacon et Valérie Gouélo, le 18 mai ;
Sébastien Mahé et Amélie Rouzaut, le 1er juin.

Décès

Patrick Pichot, le 14 janvier ;
Xavier Chaffotec, le 11 février ;
René Le Cornec, le 18 février ;
Albert Le Garlandézec, le 11 mars ;
Roger Pérennès, le 28 mars ;
Ghislaine Marchal née Vitaud, le 5 avril ;
Denise Le Guillou née Mahé, le 15 avril ;
Marthe Rivoal née Le Barzic, le 9 mai ;
Gérard Naour, le 20 mai ;
Jean Thomas, le 21 mai ;
Léonie Cornic née Dugay, le 21 mai ;
Jean Féjean, le 28 juin.

Un service de baby sitting

Vous avez 16 ans et vous souhaitez faire du baby sitting ? Vous êtes parents et vous cherchez un baby sitter ?

Un service de baby sitting existe sur le territoire de Guingamp Communauté. Ce service s'adresse **aux jeunes à partir de 16 ans**, sous condition de s'inscrire au Point Information Jeunesse de la Mission Locale et de participer à une réunion d'information. **Aux Parents** en faisant une demande au service Enfance de Guingamp Communauté, un rendez vous sera fixé pour expliquer le fonctionnement du service et un fichier de candidats sera mis à disposition.

Pour les parents s'adresser à la Maison de l'Enfance, 22 rue de la Poste à Ploumagoar (Tel : 02.96.11.10.30.) et pour les jeunes à la Mission locale Ouest Côtes d'Armor, point information jeunesse, Emergence emploi, 10 rue du 48e RI à Guingamp (Tel : 02.96.40.17.30.)



Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie.

- **Lundi, mardi et jeudi**
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.
- **Mercredi** de 8h30 à 12h15.
- **Vendredi** de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h25.
- **Samedi** de 9h à 12h, sauf pendant les
vacances scolaires.

Tél. : 02 96 40 21 21

Fax : 02 96 40 21 20

courriel :

accueil.mairie.de.graces@wanadoo.fr
site internet : www.graces.fr

Feux de jardins interdits

Les feux de jardins sont interdits toute l'année comme le prescrit le règlement sanitaire départemental. Les déchets verts, les tontes de gazon et les branchages sont à déposer en déchetterie ou à composter.

Pas trop de bruit SUP

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer un gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses...) sont soumis aux horaires suivants : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi, et de 10h à 12h le dimanche.

Ne traitez pas à proximité de l'eau

Afin de réduire les risques de pollution de surfaces, l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit à moins d'un mètre de la berge de tout fossé, cours d'eau, canal ou point d'eau. Aucune application ne doit être réalisée sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Aux propriétaires de chiens

Il est rappelé aux propriétaires de chien que leur animal ne doit pas être en divagation sur la voie publique. Selon l'article L 211-23 du Code rural un chien est considéré en divagation s'il se trouve hors de portée de voix de son propriétaire, ou s'il est éloigné de celui-ci de plus de 100 mètres (hors chiens de chasseurs en période de chasse). Attention amendes.

Infos pratiques

Forum des Associations le 7 septembre

C'est le rendez-vous attendu et incontournable de la rentrée. Le Forum des associations se déroulera le samedi 7 septembre à l'Espace Multiculturel. Cette journée permet à tous et en particulier aux nouveaux arrivants de découvrir les activités sportives et culturelles proposées par les associations de la commune. Avec inscriptions et demandes de licences à la clef !

Le relais paroissial de Grâces

Grâces est un relais paroissial de Notre-Dame du Bon Secours de Guingamp, dont l'accueil est situé à la maison paroissiale du Vally (Tél. 02 96 43 73 59). Le curé de la paroisse est Francis Morcel qui a aussi en charge les paroisses de Bourbriac et de Bégard. La récente nomination de l'abbé Mikerson Olivier, jeune prêtre originaire d'Haïti va permettre de maintenir le planning d'une messe par mois à Notre-Dame de Grâces.

Les missions du relais sont d'accueillir et d'informer les habitants de la commune, de veiller à l'entretien et au fleurissement de l'Eglise et d'assurer la préparation et la coordination des offices (messes, baptêmes, célébration des obsèques...).

A Grâces, voici la liste des personnes à contacter pour un renseignement ou un service :

Yvette Seib (Tel. 0296443371),

Geneviève Le Quéré (Tel. 0296438384),

Yvette Perennes (Tel. 0296438090).

Une messe sera célébrée à l'Eglise, le jeudi 15 août, à 10h30, lors du pardon de Notre-Dame de Grâces.



La fête du Brugou le samedi 3 août

C'est le rendez-vous de l'été à Grâces. Au bar des Sports, chez Guy et Isabelle, on attend le samedi 3 août quelque 700 convives pour déguster sous la serre couverte le fameux cochon grillé. Auparavant, en début d'après-midi, concours de boules en doublettes. Cette 20^e édition s'annonce exceptionnelle. Pour la petite histoire, la fête du Brugou se maintient contre vents et marées au moment où malheureusement toutes les fêtes de quartier ont disparu.

L'actualité en images



Anniversaires au club des Grâcieux.

110 convives sur les 130 adhérents étaient présents au repas dansant de fin de saison. Pour l'occasion, Mado Hamm et son équipe ont fêté nonagénaires (5), octogénaires (11) et les noces d'or de François et Monique Monfort.



19 mars. Lors de la cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie, Eugène Lorguilloux, président d'honneur de la FNACA a remis les médailles commémoratives à Robert Le Janne et à Jean Bidamant et la médaille de la reconnaissance de la nation à Michel Capitaine.



Gras'Andro et ses 31 adhérents, sous l'égide de leur professeur Josette Disserbo, ont mis un terme à leur saison avec un fest-noz agrémenté d'un buffet froid.



Vingt-six petits Grâcieux

(11 filles et 15 garçons) sont nés en 2012. A leur intention, la municipalité a organisé une petite cérémonie au cours de laquelle toutes les familles ont reçu un rosier. La natalité est en hausse sur la commune qui avait enregistré 23 et 20 naissances les années précédentes.



Le traditionnel spectacle de danse d'Urban Ethnik

a fait salle comble à l'Espace multiculturel. Prestations classiques des petites princesses en tutus roses, hip-hop des pirates, chorégraphies de dance hall et zumba ont mis l'Espace en ébullition. Les cours reprendront en septembre.